



site web : www.ame15.com
e-mail : aurillacmontagneescalade@gmail.com

Nom :

Prénom :

Né(e) le :/...../.....

Sexe : H F

Pays de naissance :

Ville de naissance :

AME (Aurillac Montagne Escalade) est affilié à la FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne) ce qui permet la prise de licence directement par le Club.

Une double affiliation en plus de la FFCAM est possible :

Le Club accepte des adhérents licenciés à une fédération d'escalade ou de montagne différente, française ou étrangère. L'adhérent se charge alors lui-même de sa prise de licence à laquelle il faudra rajouter la part club de 25€ à régler directement à Aurillac Montagne Escalade et en informer le bureau de l'association (mail ci-dessus).

Il est conseillé à tout grimpeur membre du Club d'avoir souscrit une assurance de personne valable en France en plus de l'assurance collective fédérale comprise dans la licence.

Choix de licence

FFCAM (si renouvellement N° licence :))

Remplir les cadres A, B et C

Autre Fédération d'escalade ou montagne : / N° licence : Remplir les cadres A et C

Cadre A

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone mobile : Fixe :

Adresse courriel (*écrire lisiblement*) :

J'accepte que mes coordonnées (téléphone, courriel) soient communiquées aux membres du club : oui non

Taille T-shirt (*entourez votre taille*) : S / M / L / XL

J'atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Club et de ses règles de sécurité (consultable sur le site du club), en particulier la nécessité de valider un test d'autonomie ou d'être titulaire d'un diplôme équivalent (niveau 3 du livret d'escalade de la FFCAM ou passeport orange de la FFME) pour grimper dans les salles du Club en l'absence d'encadrement (créneau libres).

Je m'engage à le respecter (obligatoire) :

Date :/...../..... Signature :

Si renouvellement de licence **avec certificat médical de moins de 3 ans¹** :

J'atteste avoir renseigné un questionnaire de santé (*voir lien ci-dessous*) et que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative (*à défaut, vous devez produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence*).

Questionnaire de santé (*à conserver toute la saison*) : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do

Cotisation à Aurillac Montagne Escalade :

Adultes 25€

Jeunes de moins de 18 ans, Enfant de membre âgé de 18 à 25 ans, Couple* 20€

* Si les deux conjoints sont membres du Club. Préciser les nom et prénom du conjoint :

1. Dans le cadre d'un renouvellement de licence, la production d'un certificat médical tous les 3 ans est suffisante, sous réserve que vous ayez renseigné un questionnaire de santé et attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Attention, pour l'alpinisme pratiqué au-dessus de 2500m (avec une nuit à cette altitude ou au-dessus), le certificat médical doit être renouvelé chaque saison.

3) Règlement (voir tableau récapitulatif ci-dessous) :

Cadre B

Catégorie	Part Fédérale	Resp. Civile FFCAM obligatoire	Part Comité Territorial	Assurance de Personne facultative	Adhésion AME	Cotisation Avec Assu Perso.	Cotisation Sans Assu. Perso.
A1 (+65 ans et 10 ans de FFCAM)	23,50	14,50	2,30	20,80	25,00	86,10	65,30
C1 (conjoint de membre)	16,70	14,50	2,30	20,80	20,00	74,30	53,50
E1 (enfant de membre 18-24 ans)	10,50	14,50	2,30	17,00	20,00	64,30	47,30
E2 (enfant de membre -de 18 ans)	4,80	14,50	2,30	17,00	20,00	58,60	41,60
J1 (18 – 24 ans)	21,40	14,50	2,30	17,00	25,00	80,20	63,20
J2 (- de 18 ans)	16,20	14,50	2,30	17,00	25,00	75,00	58,00
S1 (accompagnateur)	28,50	14,50	2,30	20,80	25,00	91,10	70,30
T1 (+ de 25 ans)	32,80	14,50	2,30	20,80	25,00	95,40	74,60

Licence FFCAM / Tarifs 2021-2022

J2 et E2 : enfant né après le 31/12/2003 / J1 : enfant né entre le 01/01/1998 et le 31/12/2003

- Je reconnais avoir été informé par la FFCAM de l'intérêt de souscrire une Assurance de Personne couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer. J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAM à ses licenciés figurant sur la notice d'information et qui couvre, dans les limites indiquées, les dommages corporels, les frais de recherche et de secours et l'assistance rapatriement.
- Je certifie avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurance pour les dommages corporels.
- Je déclare avoir été informé que je peux consulter et imprimer sur le site Internet de la FFCAM un exemplaire de la notice d'information intitulée « résumé des garanties Saison 2021-2022 » de la Licence Assurance de la FFCAM ». Je suis informé que les assurances attachées à la licence prennent effet dès la saisie de mon adhésion sur l'Extranet FFCAM et cessent au 31 octobre 2020 à minuit.
- J'accepte * / Je refuse * l'Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAM (cf. notice) au tarif de 20,8€, 17€ pour les moins de 24 ans (catégories E1, E2, J1 et J2). En cas de souscription différée, son coût sera majoré de 1€ pour frais de gestion.
- Je veux souscrire en plus de l'Assurance de Personne (A.P) et Assistance Secours (A.S) proposée par la FFCAM, une assurance Individuelle Accident Renforcée (cf. notice) au tarif de 39€ (20€ pour les bénévoles).
- Je veux étendre en plus de l'Assurance de Personne et Assistance Secours (A.P et A.S), mon assurance complète au Monde entier au tarif de 97€.
- Je veux souscrire l'assurance Paralpinisme (saut de falaise ou sommet avec voile de parachute fermée ouverte en cours de saut). Cette extension permet d'être assuré en Responsabilité Civile, A.P, A.S et monde entier pour 290€.

Date : et signature :

* Choix obligatoire

Cadre C

Montant total réglé à Aurillac Montagne Escalade et pièces à fournir :

- 1) Présente fiche d'inscription dûment remplie datée et signée ou copie de la licence si "autre licence".
- 2) Certificat médical : datant de moins de trois mois pour une première adhésion précisant escalade et sports de montagne y compris l'alpinisme, avec compétition, si vous souhaitez participer aux compétitions.

Licence FFCAM : licence + adhésion AME €

Autre Licence : adhésion AME €

Règlement :

- Espèces
- Chèque (à l'ordre d'Aurillac Montagne Escalade)
- Via le site Internet AME